

Le Temps

I. Le Temps. 1930-11-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

FAITS-DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bulletin de l'Office National météorologique.

I. — Le temps du 3 au 4 novembre, 7 heures.
Maxima: Antibes +18°, Bayonne, Marseille-Margiana 16°, Bordeaux, Perpignan 15°, Toulouse, Clermont-Ferrand 13°, Paris-Saint-Maur, Brest, Tours, Strasbourg 12°, Valenciennes, Abbeville, le Havre, Rennes, Lyon 11°, Dijon 10°, Nancy, Besançon 9°.
Minima: Perpignan, Marseille-Margiana, Antibes 10°, Toulouse 8°, Paris-Saint-Maur, Brest 6°, Valenciennes, Calais-Saint-Inglevert, le Havre, Rennes, Nantes, Lyon, Nancy, Strasbourg 3°, Tours, Clermont-Ferrand 2°, Dijon 3°, Besançon 2°.
Vent sur les côtes le 4 novembre, à 7 heures: Calais-Saint-Inglevert ouest-nord-ouest 11 km, le Havre nord-ouest 12 km, Ouessant nord-nord-ouest 8 km, Sète nord-ouest 17 km, Antibes nord-ouest 8 km.
Ete de la nuit 4 novembre, à 7 heures: Antibes peu agitée, Sète houleuse, le Havre, la Hague grosse, Ouessant très houleuse.
Pluies des 24 heures le 4 novembre, à 7 heures: traces à Abbeville; Cherbourg 4 mm, Paris-Saint-Maur, Saint-Inglevert, Strasbourg, Nancy, Antibes 3 mm, Valenciennes, Ajaccio 5 mm, Romilly, Argentan, le Havre 6 mm, Montélimar, Nîmes 7 mm, Nancy, Perpignan 8 mm, Toulouse 9 mm, Brétail, Lyon 10 mm, Chartres, Beauvais, le Puy 14 mm, Belfort, Sète 13 mm, Dijon 14 mm, Rennes, Tours 15 mm, Br-Halle, Châteauneuf, Avord 16 mm, Clermont-Ferrand 17 mm, Ouessant, Angers 18 mm, Angoulême 20 mm, Brest 22 mm, Orléans, Poitiers 24 mm, Besançon 25 mm, la Courneuve 44 mm.

II. — Situation générale le 4 novembre, à 7 heures.
Un faible anticyclone recouvre l'ouest de la péninsule Ibérique (1,020 mm). La pression reste basse sur tout le reste de l'Europe avec minimum principal sur le sud de la Norvège et minimum secondaire sur la Norvège et le sud de l'Europe. Le vent souffle du nord, sur l'est, le sud de la France, la Suisse et la Bavière (923 mm) d'autre part à Paris (929 mm). La pression n'est un peu supérieure à 1,010 mm que sur l'ouest de l'Irlande (1,014 mm) et l'Espagne. Le courant de perturbations tourne autour de la dépression de Saint-Nazaire.

III. — Evolution probable de la situation jusqu'au 5 novembre, à 7 heures.
Une forte hausse s'étendra le 5 novembre, à 7 heures, sur la plus grande partie du continent avec maximum respectifs de +20 à 25 mm sur l'extrême sud de la Norvège et sur les Alpes. Une autre hausse abordera le nord-ouest de l'Islande (+10 à 12 mm). Une baisse de -5 à 8 mm sera sur les Balkans. Une autre, de même nature, persistera au sud de l'Europe. Un système météorologique traversera l'Europe des Pyrénées vers l'Irlande (-10 mm). Un système nuageux sera lié à cette nouvelle hausse et traversera la France d'ouest en est au cours de la journée de demain 5 novembre. En conséquence en France, pour la journée du 5 novembre:
a) Vent: Région sud et sud-est: nord faiblesse et s'orientent ensuite à sud-ouest faible.
b) Etat du ciel: Dans la moitié est: ciel nuageux; brumeux le matin se couvrant ensuite avec pluie; moitié ouest: ciel couvert, pluie, vent variable; brumeux par l'ouest avec éclaircies et quelques averses.
c) Température: Dans la moitié ouest: stationnaire; moitié est: en hausse faible.
Région parisienne:
IV. — Prévisions pour la soirée du 4 novembre et la nuit du 4 au 5 novembre.
Vent de nord modéré passant à ouest faible, ciel nuageux ou très nuageux et assez brumeux. Température en baisse de 2°.
V. — Prévisions pour la journée du 5 novembre.
Vent de sud-ouest modéré, ciel très nuageux, brumeux se couvrant très rapidement avec pluies, éclaircies et averses en fin de journée. Même température.

La tempête et les inondations. — Le temps a été moins mauvais à Paris, hier, qu'il ne l'avait été le jour des morts. Les rafales de pluies ont été beaucoup moins violentes, mais le vent a encoché fait quelques dégâts. Deux madiers arrachés d'un échafaudage, 32, rue Guyot, sont tombés sur la rue de Valenciennes. Une maison de la rue d'un appartement du deuxième étage a été endommagée. Un pan de mur d'un immeuble en construction s'est écroulé, 14, rue Saint-Yves. Une palissade haute de 6 mètres s'est abîmée, 6, rue Sarcelles. Dans la rue d'Alsace, la circulation a été interrompue pendant une demi-heure, par suite de la rupture du câble de distribution des tramways, brisé par la chute d'une grosse branche. Boulevard Jourdain, la circulation a été interrompue aussi pendant qu'on put redresser un monticule de neige qui, dans un châtelet, penchait dangereusement.

De nombreuses lignes téléphoniques aériennes ont été interrompues dans la région de Paris, mais aucune des localités dépendant du centre régional n'a été complètement isolée.
A Paris, depuis la nuit du 2 au 3 novembre, il y a eu 35 centimètres de pluie. Tous ses affluents sont aussi en hausse. Sur le territoire de Lozère, près du Palaiseau, la petite rivière l'Yvette a débordé: une quarantaine de maisonsnettes ont été envahies par l'eau au rez-de-chaussée.
La crue du Grand-Morin s'est aggravée. A Comblanchien les rues du quartier de l'Ours sont submergées. Au centre de la ville les usines ont dû cesser le travail. La gare est isolée. Un service de ransbordement pour le ravitaillement a été organisé. Le maire a appelé à l'aide de la milice afin qu'elle ait fait procéder au transport des habitants et des ouvriers bloqués par les eaux soit dans Comblanchien soit au alentours de la ville; tous les bateaux sont entourés de véritables lazes. La situation a été extrêmement critique durant la journée d'hier.
Dans l'Yonne, une tempête a causé des dommages importants. Des fermes des environs d'Auxerre ont été envahies par les eaux.
A Comblanchien, une tempête continue avec moins d'intensité néanmoins. Au Havre, dans le bassin Bellet, le chaland-civière Gabriel a coulé. Les services entre le Havre, Trouville, Honfleur et Caen ont été interrompus.
A Châlons-sur-Marne, un vapeur de la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Lorient, a perdu un de ses matelots, Henri Trehandart, qui a été enlevé par une lame.

Sur la côte bretonne plusieurs bateaux ont été endommagés ou détruits, notamment, à Morgat, la chaloupe *Fendès-Vagues*, qui s'est brisée sur les récifs. A Douarnenez, la flottille des sloops doivent faire naïtre parmi tous ceux qui s'inscrivent à la musique, non seulement un sentiment de fierté, mais aussi un sentiment d'espérance.

Dans l'abaissement général un tel spectacle est presque trop empreint de beautés continues. Quand l'opinion contemporaine est en faveur des bagatelles et des imageries rapides, n'est-ce pas beaucoup demander au public que de vouloir que se créent de hautes sphères lumineuses de la musique et du théâtre? Car pour être touché de la grandeur de *Castor et Pollux* il faut revenir et se hisser jusqu'à un monde supérieur et défunt. Il est nécessaire de s'arrêter avec respect devant cette humanité réduite à son être de dix-huitième siècle et qui plaide la plus belle des causes. Un divertissement de la qualité de *Castor et Pollux* n'était pas toujours à l'usage du beau monde et des coteries régnautes du passé. Le goût sévère de Rameau y avait présidé. Dans *Harmonie et méthode*, Camille Saint-Saëns avait bien entrevu que Rameau était « le plus grand génie musical que la France ait produit ». Dans sa tragédie mythologique et galante on respire comme l'atmosphère des héros et des dieux. Le flot mélodique et orchestral ne semble rouler que des reflets d'astres. Le ramisme pourrait bien demeurer comme la forme la plus haute de la sensibilité musicale.

Les théâtres lyriques d'Etat sont avant tout faits pour contenir et exposer. C'est l'œuvre de cet ordre que *Castor et Pollux* présente, en effet, la nation française dans ce qu'elle a de grand et d'ennobliant. Un tel spectacle entraîne les générations successives à la continuation d'un haut idéal. Il est à jamais un titre d'honneur pour un peuple. Comment ne s'en est-on pas avisé à Genève? N'avait-on pas deviné les vœux de Rameau par excellence, origine splendide et reculée des misérables opérées dansées de notre temps? N'est-ce pas, d'autre part, la tragédie lyrique du dix-huitième siècle qui se rapproche le plus de la tragédie antique, ce décor impérissable de l'esprit humain? Ne découvre-t-on pas aussi dans *Castor et Pollux* quelque chose du délire harmonieux de Pindare? Certes, on a ingénieusement agi en transportant le chef-d'œuvre de Rameau dans la ville où siège la Société des nations. Ceux qui étaient capables de l'estimer à sa hauteur ont pu à cette soirée éprouver tout l'esprit français.

HENRY MALHERBE.

quanté de troubler profondément la vie de ces communes.

Le groupe a décidé de demander au ministre des travaux publics une entrevue. Puis il a résolu de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine séance l'étude des crédits pour les habitations à bon marché, pour l'aménagement des lotissements et pour les constructions scolaires.

LE SÉNAT

Une interpellation

M. Gadaud, sénateur de la Dordogne, a informé le ministre des travaux publics de son intention de l'interpellation sur les causes de la catastrophe du pont de Bordeaux-Genève.

ARMÉE

CADRE DE RÉSERVE. — Les généraux de brigade de Bourgoing, commandant l'artillerie de la 11^e division, et Bonneau, commandant le 1^{er} groupe de subdivisions de la 4^e région, sont placés dans la section de réserve de l'état-major général de l'armée.

Pour les officiers de complément. En réponse à une demande formée par M. Joseph Denis, député de Paris, qui désiret savoir si les officiers de complément proposés pour le croix de la Légion d'honneur et non inscrits au tableau de concours pour 1930, doivent se mettre de nouveau en instance auprès de leur chef de corps ou de service pour le renouvellement de leur proposition, le ministre de la guerre vient de faire connaître que ces officiers n'ont aucune démarche à faire en vue du renouvellement de leur proposition pour le croix de la Légion d'honneur.

AIR

TRAIEMENT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE L'AÉRONAUTIQUE. — Le personnel affecté à l'École nationale supérieure de l'aéronautique à titre d'occupation principale et pécuniaire à titre temporaire, sera réparti en deux groupes dont le premier comprendra les taux seront compris entre les minima et maxima suivants:

1^{er} Professeurs titulaires: 28.000 à 64.000 francs;
2^e Chef du centre de documentation: 40.000 à 60.000 francs;
3^e Secrétaire général: 45.000 à 60.000 francs;
4^e Chefs de travaux: 36.000 à 46.000 francs;
5^e Adjoint aux chefs de travaux et préparateurs: 20.000 à 36.000 francs;
6^e Sous-préparateurs: 9.000 à 14.000 francs;
7^e Membres du personnel de surveillance, étude, discipline, inspecteurs des études, 13.000 à 20.000 fr.;
8^e Médecin: 6.000 francs au maximum.

Un discours de M. Franklin-Bouillon
La Fédération radicale indépendante de Seins-et-Oise réunit hier ses adhérents en un banquet présidé par M. Amiard, sénateur. Au dessert, M. Franklin-Bouillon, ancien président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, lequel se propose d'interpellier le gouvernement sur ce sujet, a entretenu les convives des dernières élections allemandes, en lesquelles il reconnait la victoire du visage de Hitler.

Académies, Universités, Écoles
Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

L'Académie des sciences
L'utilisation de l'énergie thermique des mers.
De retour à Paris, M. Georges Claude met l'Académie au courant de la suite des essais d'application du procédé Claude-Boucherot, dans la baie de Malanzas, pour utiliser l'énergie thermique de la mer. Il raconte comment le 7 septembre dernier fut réussie l'immersion du tube métallique long de 1,800 mètres, destiné à amener à la surface l'eau froide du fond.

M. André Tardieu présidera le banquet de l'Union des intérêts économiques

M. André Tardieu, président du conseil, a accepté l'invitation de l'Union des intérêts économiques, qui aura lieu, salle Wagram, à Paris, le mardi 11 novembre, à 18 heures.
Il y sera accueilli par M. Ernest Billiet, président de cet important groupement, et par M. de Palomera, président de la Confédération des groupements commerciaux et industriels de France.
Étant donné la situation économique actuelle, le discours que prononcera M. André Tardieu v présentera un intérêt tout particulier.

Le contrôle de la comptabilité des notaires

Le ministère de la justice communique la note suivante:
M. Raoul Férat, garde des sceaux, a soumis au Conseil d'État un projet de décret tendant à renforcer le contrôle de la comptabilité des études de notaires. Au contrôle réservé jusqu'à présent aux chambres de discipline le projet ajoute un contrôle exercé par une commission régionale organisée dans le ressort de chaque cour d'appel. D'autre part, les méthodes de vérification ne sont plus laissées à la discrétion des inspecteurs, mais sont strictement et rigoureusement déterminées.

L'œuvre de la Caisse d'amortissement

Le comité républicain du commerce et de l'industrie de Bordeaux avait, hier, convoqué M. Albert Lebrun, sénateur, ancien ministre, à exposer devant ses membres l'œuvre accomplie par la Caisse autonome d'amortissement dont il est le président.

Les résultats obtenus en quatre années d'exercice sont concluants, a déclaré en substance M. Lebrun. Le produit de l'exploitation des tabacs est passé d'un milliard en 1926 à 4 milliards 300 millions. Cette plus-value, ainsi que des ressources provenant du revenu des pétroles, ont permis d'établir un budget qui couvre largement la masse de la dette flottante et de reculer certaines échéances redoutables.
C'est passé récent nous permet, a-t-il conclu, de considérer l'avenir non seulement sans crainte, mais avec espoir.

M. Chaumet, sénateur, ancien ministre, qui présidait cette réunion, a remercié et félicité son collègue du Luxembourg au nom de l'assistance.

Un discours de M. Franklin-Bouillon

La Fédération radicale indépendante de Seine-et-Oise réunit hier ses adhérents en un banquet présidé par M. Amiard, sénateur. Au dessert, M. Franklin-Bouillon, ancien président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, lequel se propose d'interpellier le gouvernement sur ce sujet, a entretenu les convives des dernières élections allemandes, en lesquelles il reconnait la victoire du visage de Hitler.

Tout le monde, a-t-il dit, est trompé sur l'état d'âme de nos voisins de l'Est.

Sur les obligations Young, sur les frontières, les réparations, le traité de Versailles, tout le monde, en Allemagne, est d'accord.
Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

Le public français, que l'on a endormi à la morphine, depuis l'été 1919, n'a eu d'yeux que pour le traité de Versailles, qui ne veut plus payer les réparations, s'il veut rectifier leurs frontières de l'Est et de l'Ouest, s'il veut reviser le traité de Versailles, c'est la guerre.

REPONSE A UNE LETTRE

J'ai reçu la plus jolie lettre du monde. Comme l'a abonné à qui j'ai écrit ne la point signée, c'est ici que j'y dois répondre. Et comme elle soulève un petit problème d'histoire pittoresque, je soumets au lecteur les données et la solution.

Il s'agit de Chateaubriand, et des deux cimex qu'il a gratuitement prêtées au mont Hymette. Or le mont Hymette ressemble à une balaine échouée. L'illustre voyageur s'est trompé. Mais comment expliquer cette erreur? J'avais cru pouvoir le faire ainsi: Chateaubriand arrive à Athènes par la route qui vient d'Eléusis, la Voie Sacrée. C'est le matin, au petit jour, il voit l'Acropole se profiler sur une masse d'ombre qui ressemble à une montagne à deux pointes. Le soleil, je le sais d'expérience, se lève juste dans l'océan. En réalité, ce tableau est une illusion. La pointe droite est l'Hymette, la pointe gauche le Pentélique, l'obscurité les confond. De là l'erreur de l'écrivain.

Or, une lectrice du Temps, qui lit aussi Chateaubriand, ne fait remarquer que pour ma part je lis bien légèrement l'Hymette. Il y est dit: « J'ai vu, du haut de l'Acropole, le soleil se lever entre les deux cimex du mont Hymette. » Ce n'est pas en arrivant, le 23 août, en vue d'Athènes que Chateaubriand a reçu cette impression. C'est le 24 août, en visitant l'Acropole avec M. Fauvel. Je reconnais que mon explication est par terre. Je devais à l'honnêteté de la reconnaître. Mais comment expliquer comment l'écrivain au milieu de descriptions si exactes et si minutieuses, a pu glisser une pareille erreur?

Relisons le texte. Le soir du 22 août, Chateaubriand a couché à Eléusis qui est à six lieues environ d'Athènes. A trois heures du matin, le 23, il monte à cheval. Il traverse le lit d'un torrent. Et je me souviens en effet qu'il y a aujourd'hui un pont assez étroit et abrupt. La route passe entre la mer à droite et des marécages à gauche, comme si elle avait recouvert un golfe. De là on entre dans le charmant vallon de Daphné. Chateaubriand ne s'arrête pas à voir les mosaïques, qui sont de la plus grande beauté. « Nous aperçûmes, dit-il simplement, un assemblage de colonnes et de chapiteaux des Pryénées, les colonnes du Parthéon et du temple d'Apollon, et dont l'église est une des plus anciennes de l'Attique. »

Le voici en vue d'Athènes. Il a donc l'Acropole devant lui, le groupe Hymette-Pentélique derrière l'Acropole, et le soleil derrière les deux montagnes. Ecoulons-le: « La première chose qui frappa mes yeux, ce fut la cité elle-même (l'Acropole) éclairée du soleil levant: elle était juste en face de moi, de l'autre côté de la plaine, et semblait appuyée sur le mont Hymette, qui faisait le fond du tableau. Elle présentait, dans un assemblage confus, les chapiteaux des Pryénées, les colonnes du Parthéon et du temple d'Érechée, les embrasures d'une muraille chargée de canons, les débris gothiques des chrétiens et les mesures des musulmans... Au pied de l'Acropolis, Athènes se montrait à moi: ses toits aplatis, entremêlés de minarets, de cyprès, de ruines, de colonnes isolées; les dômes de ses mosquées couronnés par de gros nids de cigognes, faisaient un effet agréable aux rayons du soleil. »

Le détail est aujourd'hui moins pittoresque. L'Acropole, grattée jusqu'aux os par les archéologues, a une propreté de squelette. Ni masures, ni canons, ni débris gothiques. Athènes n'a plus ni mosquées ni cigognes. C'est une tache claire, étalée au pied de la hauteur. Mais la disposition générale est bien celle que Chateaubriand a décrite. Cependant, aucune mention du Pentélique. L'a-t-il, comme je l'avais suggéré, confondu avec l'Hymette, qui, pour lui, forme seul le fond du tableau?

Le voyageur arrive au Céramique, qui est encore, comme de nos jours, un jardin entouré de murs. Mais cet antique cimetièr est aujourd'hui placé sur un boulevard que suit un tramway, au milieu de fabriques et de masures. Et l'on est déjà en pleine ville. Chateaubriand, au contraire, le Céramique passé, a d'abord traversé un chaume de frotment. Pour atteindre Athènes à cheval, il lui a encore fallu une demi-heure. « Un mur moderne nouvellement réparé, dit-il, et ressemblant à un mur de jardin, renferme la ville. Nous en franchîmes la porte et nous pénétrâmes dans de petites rues champêtres, fraîches et assez propres: chaque maison a son jardin planté d'orange ou de figuiers. » Cette Athènes-là est aussi étrangère à la ville actuelle que l'Athènes de Périclès.

On indique à l'écrivain la maison de M. Fauvel, consul de France. C'était une maison entre cour et jardin, d'où l'on apercevait un coin de l'Acropole. Il dina à deux heures, de ragout de poulet et de mouton. On lui servit ce vin rosé, qui est une si forte odeur de camphre, et qu'il ne put boire à quatre heures, il sortit avec son hôte. Ils tournèrent à l'ouest et s'arrivèrent à la plate-forme déserte où se trouve le temple de Thésée, dorique comme le Parthéon, et qui servait alors de magasin. De là ils gravirent la colline de l'Acrœpe, ce caillou qu'on longe en montant à l'Acropole, et Chateaubriand fit la réflexion que tous les voyageurs font après lui: « On comprend à peine comment on a pu construire sur le rocher où l'on voit des ruines un monument de quelque étendue. »

De l'Acrœpe, ils franchissent un vallon et, toujours à l'ouest, atteignent la colline du Pnyx. Elle venait d'être désemblée par lord Elgin. Chateaubriand fait la description la

plus exacte de l'esplanade fameuse où les Athéniens tenaient leurs assemblées. « Un mur composé de pierres énormes soutient cette esplanade du côté du nord; au midi, s'élevait une tribune creusée dans le roc même, et l'on y monte par quatre degrés également taillés dans la pierre... Comme on n'est pas tout à fait à la cime du rocher, on n'aperçoit la mer qu'en montant au-dessus de la tribune... Je m'extasiais sur la grandeur de Chateaubriand qui ajoutait aussitôt une énorme erreur: il faut dire qu'une esplanade « pratiquée dans une roche escarpée, au revers du Lycabettus ». Or, le Lycabette est très loin de là, dans l'est, à l'autre bout d'Athènes. C'est à peu près comme si on disait qu'Autueil est le contrefort de Ménilmontant.

Comme ils avaient encore un peu de jour, Fauvel et Chateaubriand montèrent sur la colline des Muses, où se trouve le monument de Philopappos, l'un des plus obscurs et des moins beaux d'Athènes, d'ailleurs excellent observatoire. Ils voyaient de là les ruines du théâtre de Bacchus, les murs desséchés de l'illustre temple, les vastes ruines du Pirée désert. Du même point, on voit aujourd'hui toute l'Athènes moderne, et le Pirée, devenu une grande ville, prolongé sur la mer par une cité de carènes rouges.

Le lendemain, à quatre heures et demie du matin, le voyageur et son guide montèrent à l'Acropole, alors citadelle turque. Je ne sais par quelle protection on pourrait aujourd'hui y pénétrer à cette heure-là. Il est donc fort difficile de se donner le spectacle que Chateaubriand a décrit. Il a vu, au surplus, un horizon que je n'ai aucun espoir de découvrir jamais.

On sait, en effet, que les Turcs avaient accolé au Parthéon un minaret. « Nous